



**PREVOST**

**CAMPAGNE  
DE  
RAPPEL**



**CR23-20**

DATE :	Aout 2023	SECTION :	06 ÉLECTRIQUE
SUJET :	MESURE CORRECTIVE SUR LA LOGIQUE DE FONCTIONNEMENT DES FEUX DE JOUR		

Version initiale

16-08-2023

**APPLICATION**

<b>AVIS AUX CENTRES DE SERVICE</b>				
<i>Vérifier que le bulletin s'applique au véhicule à l'aide de SAP ou de Garantie en ligne disponible sur le site web de PrevoSt, sous la rubrique Service / Garantie.</i>				
<b>Modèle</b>	<b>VIN</b>			
Autocars H3-45 Année modèle: 2023 - 2024	2PCH33490 <u>PC721359</u>	2PCH3349X <u>RC721470</u>	2PCH33499 <u>RC721525</u>	
	2PCH33496 <u>PC721382</u>	2PCH33498 <u>RC721497</u>	2PCH33490 <u>RC721526</u>	
	2PCH3349X <u>RC721453</u>	2PCH3349X <u>RC721503</u>	2PCH33492 <u>RC721527</u>	
	2PCH33493 <u>RC721455</u>	2PCH33491 <u>RC721504</u>	2PCH33494 <u>RC721528</u>	
	2PCH33495 <u>RC721456</u>	2PCH33495 <u>RC721506</u>	2PCH33492 <u>RC721530</u>	
	2PCH33497 <u>RC721457</u>	2PCH33497 <u>RC721507</u>	2PCH33496 <u>RC721532</u>	
	2PCH33499 <u>RC721458</u>	2PCH33499 <u>RC721508</u>	2PCH33499 <u>RC721542</u>	
	2PCH33490 <u>RC721459</u>	2PCH33490 <u>RC721509</u>	2PCH33494 <u>RC721562</u>	
	2PCH33499 <u>RC721461</u>	2PCH33497 <u>RC721510</u>	2PCH33496 <u>RC721563</u>	
	2PCH33493 <u>RC721469</u>	2PCH33490 <u>RC721512</u>		
	Maisons motorisées H3-45 VIP Année modèle: 2023	2PCVS3491 <u>PC721408</u>	2PCVS3494 <u>PC721452</u>	
<p><b>Cette campagne n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés. Certains peuvent aussi avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par cette campagne seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.</b></p>				

## DESCRIPTION

Sur les véhicules touchés par ce rappel, une mise à jour du logiciel multiplex pourrait être nécessaire. Cette mise à jour empêche l'activation simultanée des feux de jour et des phares antibrouillard.

Pour se conformer aux exigences réglementaires canadiennes, les feux de jour doivent se désactiver au moment où le conducteur allume les phares antibrouillards.

Effectuez la validation du logiciel multiplex comme décrit dans la PARTIE 1 : VALIDATION DU LOGICIEL MULTIPLEX. La partie 1 de ce bulletin détermine si une mise à jour logicielle est nécessaire ou non. Si le logiciel est à jour, aucune autre opération n'est nécessaire. Si une mise à jour logicielle est nécessaire, effectuez la PARTIE 2.

## POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Les équipements de protection oculaire doivent toujours être portés lorsque vous travaillez dans un atelier.
- Les règles relatives à l'équipement de protection individuelle doivent toujours être respectées. Portez votre EPI, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :



**La sécurité  
avant tout!**



## PARTIE 1: VALIDATION DU LOGICIEL MULTIPLEX

1. Vérifiez le numéro de révision du logiciel multiplex du véhicule à l'aide de l'affichage DID du tableau de bord.
2. Appuyez sur la touche *Application/Retour*, sélectionnez **DONNÉES VÉHICULE (VEHICLE DATA)**, puis appuyez sur la touche *Entrée/Sélection*.

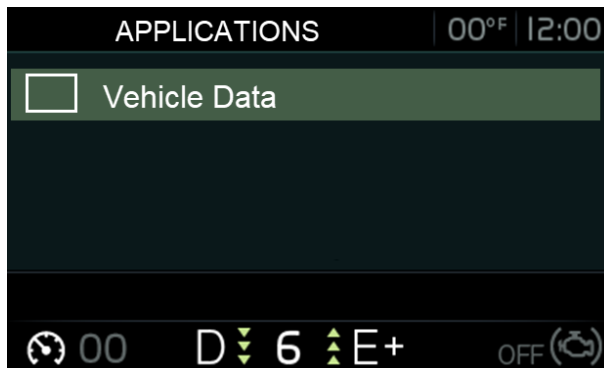


Figure 1

3. Faites défiler vers le bas, sélectionnez **INFOS GÉNÉRALES (GENERAL INFO)**, puis appuyez sur la touche *Entrée/Sélection*.

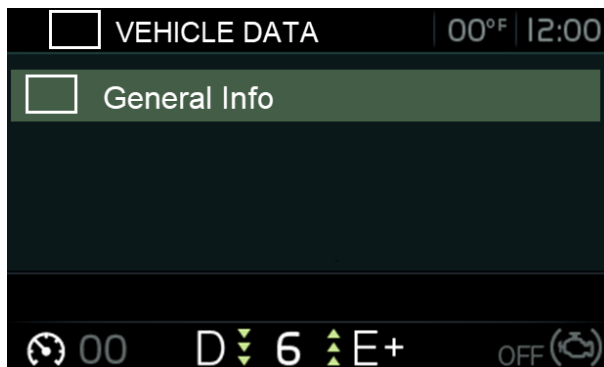


Figure 2

4. Faites défiler vers le bas jusqu'à logiciel ECU multiplex. Le DID affiche le numéro du logiciel multiplex et le numéro de révision réel juste après la lettre « P ».

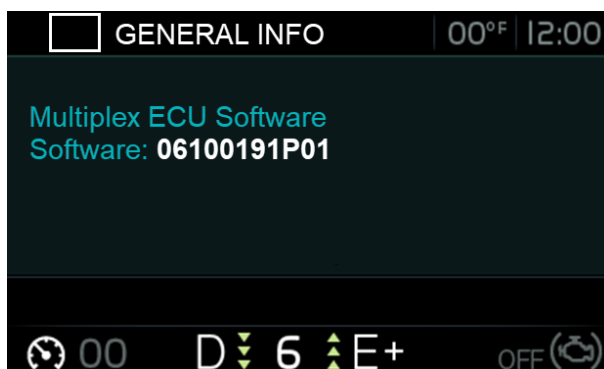


Figure 3

5. Prenez note du numéro de révision du logiciel multiplex du véhicule (PXX).
6. Comparez le numéro de révision du logiciel multiplex du véhicule (PXX) indiqué dans le DID avec la révision requise du *tableau 1*.

VÉHICULE	NUMÉRO LOGICIEL	RÉVISION REQUISE
H3-45 autocar	06100191	P03 ou plus récent
H3-45 VIP	06100192	P03 ou plus récent

*Tableau 1*

7. **Si le véhicule a déjà le numéro de révision requis (PXX) indiqué dans le tableau 1 ou un numéro de révision supérieur, le bulletin est complet.** Un numéro de révision supérieur contient le remède; ainsi, le problème est déjà mis en œuvre dans ce cas. **Vous n'avez pas besoin d'effectuer la PARTIE 2.**
8. Si le véhicule a besoin d'une mise à jour du logiciel, effectuer la PARTIE 2 du bulletin.

## PARTIE 2 : MISE À JOUR LOGICIEL MULTIPLEX

### MISE À JOUR LOGICIEL MULTIPLEX DANS UN CENTRE DE SERVICES

1. Mettez à jour le logiciel multiplex à la dernière révision disponible en utilisant la procédure habituelle sur VPG
2. Le bulletin est complété.

### MISE À JOUR LOGICIEL MULTIPLEX PAR LE CLIENT

#### **NOTE**

*Certains clients font la mise à jour du logiciel par eux-mêmes, **mais il est recommandé de laisser un centre de service Prévost effectuer le travail.***

Pour les clients qui souhaitent procéder seuls, passez aux étapes suivantes.

outils spéciaux REQUIS pour mettre à jour le logiciel

PART NO.	DESCRIPTION
N/A	ORDINATEUR PORTABLE
N/A	ADAPTATEUR DE PORT SÉRIE VIRTUEL USB VERS RS232
066009	CÂBLAGE D'INTERFACE DB9 PC/MASTER ID-MU

1. Assurez-vous d'avoir pris note du numéro de logiciel multiplex du véhicule, du numéro de révision (PXX) et du NIV.
2. Communiquez avec votre représentant de service Prévost afin de faire générer le logiciel multiplex du véhicule à jour.

#### NOTE à l'intention du représentant de service Prévost

- a) Générer le programme.
- b) Fermer VPG.
- c) Localiser le fichier:  
**C:\MUX\_Local\_V2\GenProg** si vous avez généré le programme hors ligne.  
**C:\MUX\_Prod\_V2\GenProg** si vous avez généré le programme en ligne.
- d) Le nom du programme inclut le NIV court.
- e) Renommer le fichier en ajoutant l'extension ".txt" à la suite de ".exe".
- f) Envoyer le fichier par courriel au client.

3. Connectez le véhicule à un chargeur de batterie
4. Mettre le contact à la position « ON »

5. Activez les clignotants d'urgence (hazard) pour empêcher le mode veille.
6. Localiser le port série RS232 dans le compartiment de service avant (point 19, figure 4).

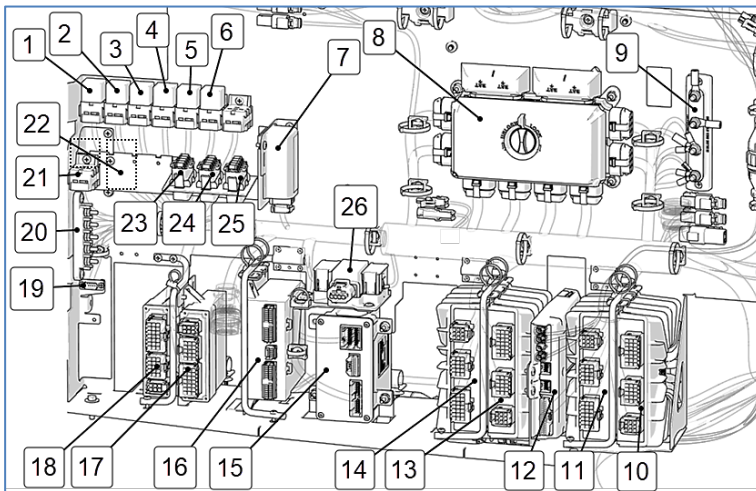


Figure 4

7. Cliquer sur "Device manager".
8. Ouvrir la liste des ports.
9. Noter le numéro du port COM.

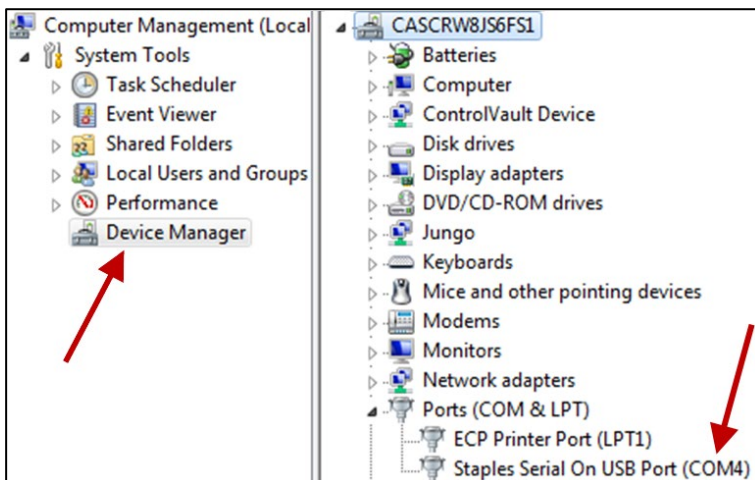


Figure 5

10. Double-cliquez sur l'élément "COM" pour ouvrir la boîte de dialogue.
11. Cliquez sur l'onglet "Port Settings".
12. Sélectionnez 115200 *Bits per second*.
13. Pour *Flow control*, sélectionnez *Hardware*.
14. Cliquez sur "OK".

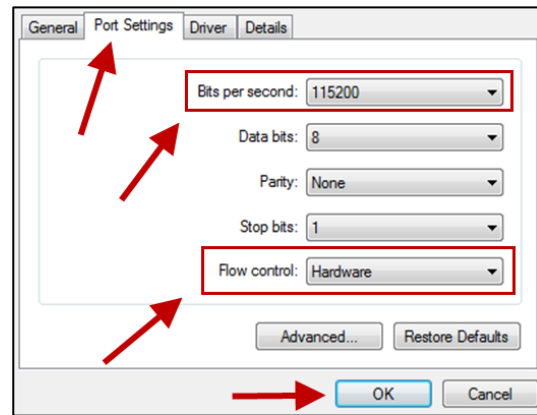


Figure 6

15. Assurez-vous d'avoir la mise à jour logicielle multiplex du véhicule, fournie par le centre de service de Prévost, sur votre ordinateur
16. Renommez le fichier en supprimant les derniers chiffres ".txt". Ne conservez que l'extension « .exe »

**REMARQUE**

Le nom du fichier que vous avez reçu doit correspondre au NIV du véhicule que vous êtes sur le point de mettre à jour. Il devrait ressembler à cet exemple: MP\_00142546A06.exe.txt.

Les quatre chiffres avant la dernière lettre sont les 4 derniers chiffres du NIV (NIV court).

MP\_00142546A06  
SHORT VIN

Figure 7

17. Lancez le logiciel multiplex du véhicule (double-cliquez sur le nom du fichier ou faites un clic droit sur le nom du fichier et sélectionnez Ouvrir).
18. Sélectionnez le numéro de port noté précédemment.
19. Cliquez sur le bouton « Continuer ».

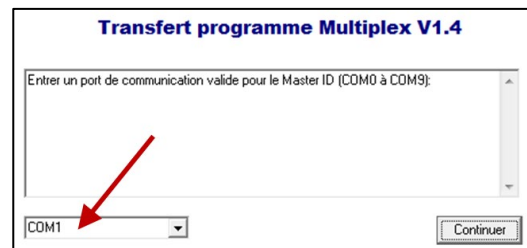


Figure 8

20. Sélectionnez la destination du fichier de sauvegarde qui sera généré avec le traitement des mises à jour.
21. Cliquez sur le bouton « Continuer ».

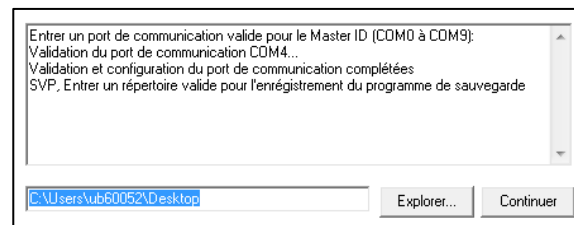


Figure 9

22. Processus de mise à jour.

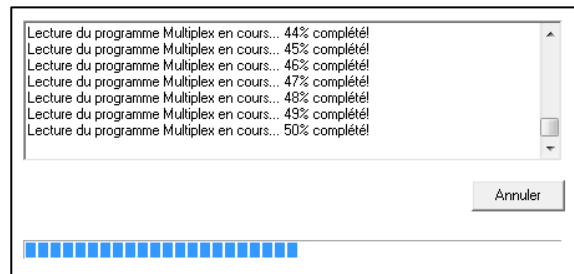


Figure 10

23. Attendez de recevoir le message "TRANSFER COMPLETED".

24. Cliquez sur le bouton « Terminer ».

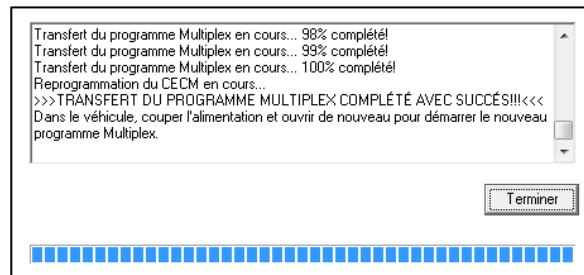


Figure 11

25. Déconnecter l'ordinateur.

26. À partir du compartiment électrique arrière, déclencher le disjoncteur CB6 et réenclencher après 5 secondes.

27. Le système a besoin d'un certain temps pour terminer la mise à jour. Attendez que les phares s'éteignent ou que vous ayez accès à l'information sur le DID.

28. Dans le DID, vérifiez que la révision du logiciel est la révision appropriée. Voir [Tableau 1](#).



## DISPOSITION DES PIÈCES

Rebuter selon les règlements environnementaux applicables (mun./prov./féd.).

## GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale de Prevost. Nous vous rembourserons la main-d'œuvre selon ce qui suit :

- ¾ heure (0.75 h) de main-d'œuvre à la réception d'un formulaire de réclamation. Veuillez soumettre votre réclamation via Garantie en ligne, disponible sur [www.prevostcar.com](http://www.prevostcar.com) (rubrique Service \ Garantie). Utiliser la réclamation de type « Bulletin/Rappel » et sélectionner le « Bulletin de garantie CR23-20 ».

Si vous ne souhaitez pas obtenir de remboursement mais seulement nous signaler que le rappel a été effectué, veuillez remplir le formulaire de « Certification de campagne de rappel » fourni avec ce bulletin et nous le retourner par courriel à [prevost.onlinewarranty@volvo.com](mailto:prevost.onlinewarranty@volvo.com) ou par fax au 418-831-9301.

## AUTRE

Bulletin VBC	N/A
Code de bris	06.05
Code de défaillance	49
Condition système	R
Pièce responsable	7770029

Accédez à tous nos bulletins à cette adresse :  
<http://techpub.prevostcar.com/fr/>

Ou scannez le code QR avec votre téléphone intelligent.

Contactez-nous à [technicalpublications\\_prev@volvo.com](mailto:technicalpublications_prev@volvo.com)  
en spécifiant comme sujet "AJOUT" pour recevoir  
nos avis de bulletins de garantie par courriel.



